



Examen principal, Janvier 2018

**Exercice n°1 : (10 points)**

Messieurs Taieb, Mohamed et Walid envisagent de créer le 01/01/2018 la société « DEL ».

⇒ Monsieur Taieb apporte un fonds commercial et tous les éléments du patrimoine de son entreprise sauf les frais préliminaires. Les constructions et les stocks ont été repris par la société « DEL » pour 80% de leur valeur comptable.

Les éléments du patrimoine de l'entreprise de monsieur Taieb à l'exception des comptes « Crédit de TVA à reporter » et « Impôt sur les bénéfices à payer » sont présentés, au 31/12/2017, dans le tableau suivant :

Terrain	20 000	Résultat de l'exercice (bénéfice)	10 000
Constructions	50 000	Emprunts à plus d'un an	30 000
Titres de participation	20 000	Résultats reportés (bénéficiaires)	20 000
Frais de constitution	15 000	Clients	30 000
Stocks de marchandises	25 000	CNSS	10 000
Banque (solde comptable débiteur)	40 000	Fournisseurs d'exploitation	40 000
Fournisseurs, avances et acomptes	5 000	Compte de l'exploitant	100 000

⇒ Monsieur Mohamed apporte des équipements de bureau acquis pour 60 000 DT mais évalués actuellement par les associés à 40 000 DT, d'un camion évalué par expertise à 80 000 DT et deux effets à payer, ayant chacun une valeur nominale de 10 000 DT, et échéant le 31/01/2018 et le 31/03/2018. On sait que le 1<sup>er</sup> effet a été endossé par son bénéficiaire à l'un de ses fournisseurs d'exploitation, alors que le 2<sup>ème</sup> effet a été escompté par son bénéficiaire auprès de sa banque moyennant un taux d'escompte de 7%.

⇒ Monsieur Walid apporte des espèces pour 100 000 DT, un chèque à encaisser pour 20 000 DT et des actions détenues dans un but de spéculation.

**Travail à faire:**

1- Sachant que le montant de la créance envers l'Etat au titre de la TVA est égal au double du montant de la dette envers l'Etat au titre de l'impôt sur les bénéfices, on demande d'établir le bilan de l'entreprise de Monsieur Taieb au 31/12/2017.

2- Sachant que messieurs Taieb et Walid détiennent des participations égales et qu'ils détiennent ensemble les trois quarts du capital social, on demande de :

- déterminer les apports de chaque associé et de calculer le montant du capital social.
- établir le bilan de constitution de la société « DEL ».

**Exercice n°2 : (10 points)**

L'entreprise « MBL », spécialisée dans la fabrication de mobiliers de bureaux, a réalisé au cours du mois de décembre 2017 les opérations suivantes :

01/12 : Achat à crédit de matières premières auprès du fournisseur « F1 ». La facture envoyée le même jour par le fournisseur contient les mentions suivantes : montant brut HT : 15 000 DT, TVA 18%, remise 5%, rabais 2%. Le transport, ayant coûté 246,400 DT en TTC, TVA 12%, est pris en charge par le fournisseur.

02/12 : Vente de produits finis au client « C1 » moyennant un effet accepté le même jour et échéant le 31/12/2017. La facture indique les éléments suivants : montant brut HT : 20 000 DT, remise x%, escompte de règlement 3%, net financier : 18 430 DT, TVA 18%. Le transport est effectué par les moyens propres du client.

03/12 : Vente de produits finis au client « C2 » aux conditions suivantes : montant brut HT : 4 000 DT, TVA 18%, remise 10%, escompte de règlement 1%, transport facturé 80 DT HT de 12%. Le transport est réalisé par les propres moyens de l'entreprise « MBL ». Le client reçoit la facture et envoie le chèque correspondant qui a été remis, par l'entreprise « MBL », en banque le même jour.

04/12 : Passation d'une commande de matières premières auprès du fournisseur « F2 » pour 120 unités. L'entreprise « MBL » envoie, le même jour, un chèque de 200 DT à titre d'avance.

05/12 : Règlement du fournisseur « F1 » par chèque et réception d'une facture d'avoir comprenant un escompte de règlement de 3% à considérer comme étant une avance sur la prochaine commande.

10/12 : Retour par le client « C2 » du quart des produits finis qui lui sont vendus le 03/12. Le client « C2 » demande un rabais de 5% sur la quantité restante.

15/12 : Octroi au client « C2 », suite à un accord avec lui, d'un rabais de 3%. La facture d'avoir contenant le retour et le rabais est envoyée le même jour avec la somme correspondante en espèces.

20/12 : Réception des 120 unités commandées le 04/12.

23/12 : Achat de matières premières auprès du fournisseur « F3 ». La facture indique les éléments suivants : montant brut HT : 30 000 DT, remise x%, TVA calculée au taux de 18% : 4 860 DT. Règlement du fournisseur, le même jour, moyennant un emprunt bancaire. Le transport effectué par les moyens propres du fournisseur n'a pas été facturé à l'entreprise « MBL ».

25/12 : Réception de la facture relative à la commande du 04/12. La facture contient les mentions suivantes : prix unitaire HT : 50 DT, TVA 18%, remise 5%, transport HT de 12% : 70 DT. Le transport est effectué par le camion du fournisseur.

29/12 : Retour par l'entreprise « MBL » de 20 unités à son fournisseur « F2 » pour mauvaise qualité. Ce dernier les accepte et envoie, le même jour, la facture d'avoir correspondante.

30/12 : Remise de l'effet tiré sur le client « C1 » à l'encaissement.

31/12 : Retour de l'effet tiré sur le client « C1 » impayé. L'entreprise « MBL » supporte, le même jour, une commission d'impayé de 2 DT HT de 18%.

### Travail à faire :

- 1- Enregistrer les opérations réalisées en décembre 2017 au journal de l'entreprise « MBL »,
- 2- Déterminer les soldes des comptes « Clients » et « Fournisseurs d'exploitation » au 31/12/2017 en supposant des soldes initiaux respectifs de 1 000 DT et de 2 000 DT.